

C.F.

p.B.15.81.Si.9.

p.B.15.50.(4).-BFA/cm

Berne, le 9 décembre 1976

Pratique usuelle:

Note du Service du Protocole
à Monsieur le Chef du Département

informer
oralement

les membres du C.F.

F. Besomi

Cadeau à l'occasion du
mariage du Prince héritier
de Thaïlande

Notre Ambassade à Bangkok nous a suggéré d'offrir un cadeau à l'occasion du mariage du Prince héritier Vajiralongkorn qui aura lieu le 3 janvier 1977. Notre chef de mission en Thaïlande nous a fait savoir que d'autres pays envisagent d'offrir des cadeaux.

Les relations de la Famille royale avec la Suisse sont particulièrement étroites. Son Altesse Royale le Roi ^{Bhumibol} ~~Prince Mahidol~~ a fait ses études à Lausanne. Il est par la suite revenu en Suisse en voyage officiel et à titre privé de nombreuses fois. Des membres de la Famille royale passent régulièrement leurs vacances chez nous.

Nous proposerions qu'une pendule neuchâteloise avec une plaquette "Hommage du Conseil fédéral suisse, janvier 1977" soit remise, par l'intermédiaire de notre Ambassadeur, au Prince héritier. Dans des circonstances semblables (mariage du Prince héritier du Népal), le Conseil fédéral avait offert une pendule. La dépense d'environ frs. 1'875.- serait à prélever sur le compte "frais de représentation du Conseil fédéral".

Nous supposons que le Conseil fédéral ne verrait pas d'objection à nous donner son accord.

Cons. f. informé et
d'accord 22.12.76
gr.

Le Chef du Protocole
p.o.

F. Besomi
(Besomi)

